



JUDO CLUB D'OSNY - JCO

Stade Christian Léon
Rue de Chars
95520 OSNY
N° d'affiliation FFJDA : CL 954050
N° d'Agrément à la D.D.J.S. : 95-99-S-39

Tel: 06 22 38 16 60
www.judoclubosny.fr
judoclubosny@gmail.com
 judoclubosnyJCO

FICHE D'INSCRIPTION 2022 - 2023

Espace Adhérent

NOM (majuscule) _____

Prénom _____

Date de Naissance _____ / _____ / _____

Sexe

M	<input type="checkbox"/>
F	<input type="checkbox"/>

Adresse _____

Ville _____ CP _____

Numéro tél dom. _____

Numéro tél port. _____ / _____

Adresse mail (majuscule) _____

Pour les mineurs (si le nom est différent de celui de l'enfant)

Nom du père: _____

Tél: _____

Nom de la mère: _____

Tél: _____

Problèmes particuliers:

Couleur de la ceinture: _____

- Renouvellement licence JCO
- Nouvelle licence JCO, venant d'un autre club
- Débutant
- PPG/Fitness

Nombre de membres de la famille au club: _____

Santé

Pour les mineurs:

Questionnaire de santé Oui Non Si non certificat Médical

Pour les majeurs:

Certificat de -3 ans Oui Non

Autorisation

L'inscription au JCO Judo implique l'acceptation des conditions générales d'inscriptions générales (au dos)

Pour toutes les activités liées au JUDO CLUB D'OSNY: entraînements, sorties, compétitions et animation diverses.

Je soussigné(e)..... autorise les responsables du club JUDO CLUB D'OSNY à

faire hospitaliser mon fils - ma fille - moi-même, en cas d'urgence à l'hôpital le plus proche à prendre toutes dispositions qu'ils jugeront nécessaires pour une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale.

J'autorise le club à utiliser et diffuser mon image sur différents supports

Oui Non

Fait à.....

le.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Espace Réserve au club

Judo Poussins à vétérans (250 €)

Judo Mini-Poussins (235 €)

Judo Poussinets (215 €)

PPG-FITNESS (100 €)

Judo Ceinture noire (150 €)

+ Passeport (10 €)

Pour les compétiteurs à partir de

Benjamin (2012)

Valable 8 ans)

Réduction PASS'SPORT (-50€)

Code: _____

Remise Réinscription (-20 €)

(hors PPG-FITNESS,

ceinture noire)

Remise Famille 2

Remise Famille 3

Remise Famille 4

TOTAL:

Tarif dont 41 € de licence fédérale

Espace Réserve au club

AN - NX

Remise Famille

Parent

Frère

Sœur

Certificat médical

Oui

Non

Coupon Sport / VCS	NB Chèques	Espèces	Nom Chèque	Banque
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Février	Mars	Avril	Mai	Juin

Poussinets (2018-2017)

Mini-Poussins (2016-2015)

Poussins (2014-2013)

Benjamins (2012-2011)

Minimes (2010-2009)

Cadets (2008-2007-2006)

Juniors (2005-2004-2003)

Adultes (2002 & avant)



JUDO-FITNESS SAISON 2022-2023

Conditions générales d'inscription.

1. Conditions d'assurance.

Notre fiche d'inscription ne permet pas d'indiquer les conditions générales d'assurance attribuées par la licence de la FFJDA. Toutefois, nous invitons nos adhérents à en prendre connaissance sur le tableau d'affichage du dojo.

Restrictions :

Les déplacements du domicile au lieu d'animation (dojo, gymnase...) ne sont pas pris en compte par l'assurance de la FFJDA. Le Judo Club d'Osny n'assure pas non plus ces déplacements. Les bénévoles, qui amènent des enfants sur le lieu de la compétition ou de l'animation, devront partir du parking du dojo. De même, le Judo Club d'Osny ne sera pas tenu responsable des vols dans le dojo.

Nous demandons aux parents de s'assurer de la présence effective du professeur lors des séances prévues.

Les parents sont responsables des enfants jusqu'à l'entrée de l'adhérent sur le tatami, au commencement du cours, et, dès la sortie du tatami à la fin du cours.

2. Certificat médical.

Certificat médical ou questionnaire de santé à remplir pour la pratique du judo et judo en compétition :

Pour les Mineurs, il est obligatoire que si il y a une réponse "oui" au questionnaire de santé.

Pour les Majeurs, questionnaire de santé si renouvellement avec un certificat de -3 ans

Obligatoire si il y a une réponse "oui" au questionnaire ou ancien certificat de + de 3 ans

Attention: Certificat avec la mention "Non contre-indication à la pratique du judo en compétition"

3. Cotisation.

Les cotisations sont pour les cours jusqu'à la fin juin. Après la Toussaint, elles ne peuvent pas être remboursées. La licence payée à la FFJDA par le club ne peut pas être remboursée.

4. Entraînement à la condition physique.

Le JCO peut organiser des entraînements à la condition physique, dont la planification est diffusée régulièrement aux adhérents. L'entraînement se déroule au parc de Grouchy ou dans l'Agglomération.

Cet entraînement informel, car les entraîneurs du club n'y participent pas toujours, n'a bien sûr aucun caractère obligatoire. Pour son organisation, nous disposons de plusieurs bénévoles. D'autres volontaires se joindront à eux pour des remplacements éventuels ou pour s'entraîner avec les enfants. Les parents des enfants peuvent également participer.

L'adhérent mineur ou majeur ou tout autre participant n'est pas couvert par l'assurance de la FFJDA, ni par le club. Les participants ne pourront utiliser, en cas d'accident, que leur assurance individuelle. Les parents des mineurs devront s'assurer de la présence effective des bénévoles qui encadrent les enfants. Les participants, qui ne suivent pas les recommandations des adultes bénévoles ou qui ont des comportements dangereux (bousculades, par exemple, autour des ateliers), ne seront plus invités à ces entraînements. D'autres animations (randonnée, pique-nique...) se feront en suivant les mêmes conditions.

5. Droit des photos et des images.

Les adhérents, ou leurs parents pour les mineurs, autorisent expressément le JCO à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion des compétitions, l'entraînement, ou durant les animations du club. Cette autorisation est valable sans restriction de lieux, de supports et de durée, de même que pour les ayants droit du club, tels que partenaires et média.

6. Discipline.

L'adhérent inscrit ne devra pas nuire à la bonne marche du groupe. Un enfant (ou adhérent), réfractaire aux injonctions du professeur, sera exclu du club au troisième avertissement oral et sur décision majoritaire du bureau présent. Les dirigeants du club se réservent également le droit de refuser toute nouvelle

inscription d'un adhérent indiscipliné.

Procédures d'inscriptions

Documents pour inscription

- . Formulaire licence FFDJ judo rempli et signé
- . Fiche d'inscription avec les conditions générales d'inscription remplie et signée
- . **Certificat médical ou questionnaire de santé** pour la pratique du judo et judo en compétition

Paiement

- . Le club accepte les chèques, espèces, coupon sport et chèques vacances.
- . Possibilité de faire 3 chèques à l'ordre du JCO
- . **Si plusieurs règlements, merci de joindre tous les chèques lors de l'inscription, les chèques seront encaissés à chaque fin de mois**
- . **Si l'adhérent ne porte pas le même nom que la personne qui émet le chèque merci de noter au dos le nom et le prénom de l'adhérent**

Attestation de règlement pour les CE

- . Cette année, et ce afin de faciliter le travail des professeurs et celui des membres du bureau, nous demandons aux adhérents de bien vouloir formuler leur demande par mail avec nom et prénom de la personne licenciée, un retour se fera début octobre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE ET AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA SE FAIRE AUPRES DE LA FEDERATION